



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE

La biodiversité du bassin versant de la Grosne et de la Petite Grosne (partie rhodanienne)

Synthèse de données :
Oiseaux, Amphibiens et Reptiles



Septembre 2017

Sommaire

Contexte et zone d'étude.....	3
Le jeu de données	6
Les oiseaux	7
Liste spécifique	7
Les espèces nicheuses des milieux agricoles	11
Les espèces du milieu bâti.....	15
Les nicheurs forestiers.....	17
Les Rapaces diurnes	20
Les Rapaces nocturnes	22
Bilan : l'avifaune du bassin des Quatre Grosnes.....	23
Les Reptiles.....	23
Les Amphibiens	26
Bilan général.....	28

Contexte et zone d'étude

À l'extrême nord du département du Rhône, la ligne de crête du massif du mont Saint-Rigaud isole du reste du Beaujolais un territoire dont le relief et l'hydrographie s'orientent en direction du nord et de la Bourgogne. Ces confins sont accessibles depuis le sud par les grands cols du Haut-Beaujolais : les Écharmeaux, le col de Crie, le Fût d'Avenas, le col de la Sibérie. La ligne de hauts se referme en enveloppant par l'est la commune de Cenves, avec le plus modeste massif de Rontécolon. L'altitude est comprise entre 320 mètres, au nord de Trades, à 1009 mètres au mont Saint-Rigaud, point culminant du Rhône. Le paysage le plus courant est un haut plateau bosselé entre 450 et 600 mètres d'altitude, et des collines à 600-800m.

Ce revers nord du département du Rhône, rattaché au « Beaujolais vert », se distingue du reste du Haut-Beaujolais par une moindre prédominance des futaies résineuses de Douglas et au contraire une présence plus marquée des prairies pâturées et des haies vives. Le vignoble est totalement absent, quelle que soit l'altitude. Les paysages évoquent le Clunisois tout proche, une influence également visible dans l'architecture religieuse avec notamment la superbe église de Saint-Mamert.



L'église romane de Saint-Mamert dans son environnement

On trouve aussi là les communes du Rhône où la densité de population est la plus faible. Sur les quinze communes les moins densément peuplées du département, neuf sont situées dans ce secteur au nord des cols du Beaujolais.

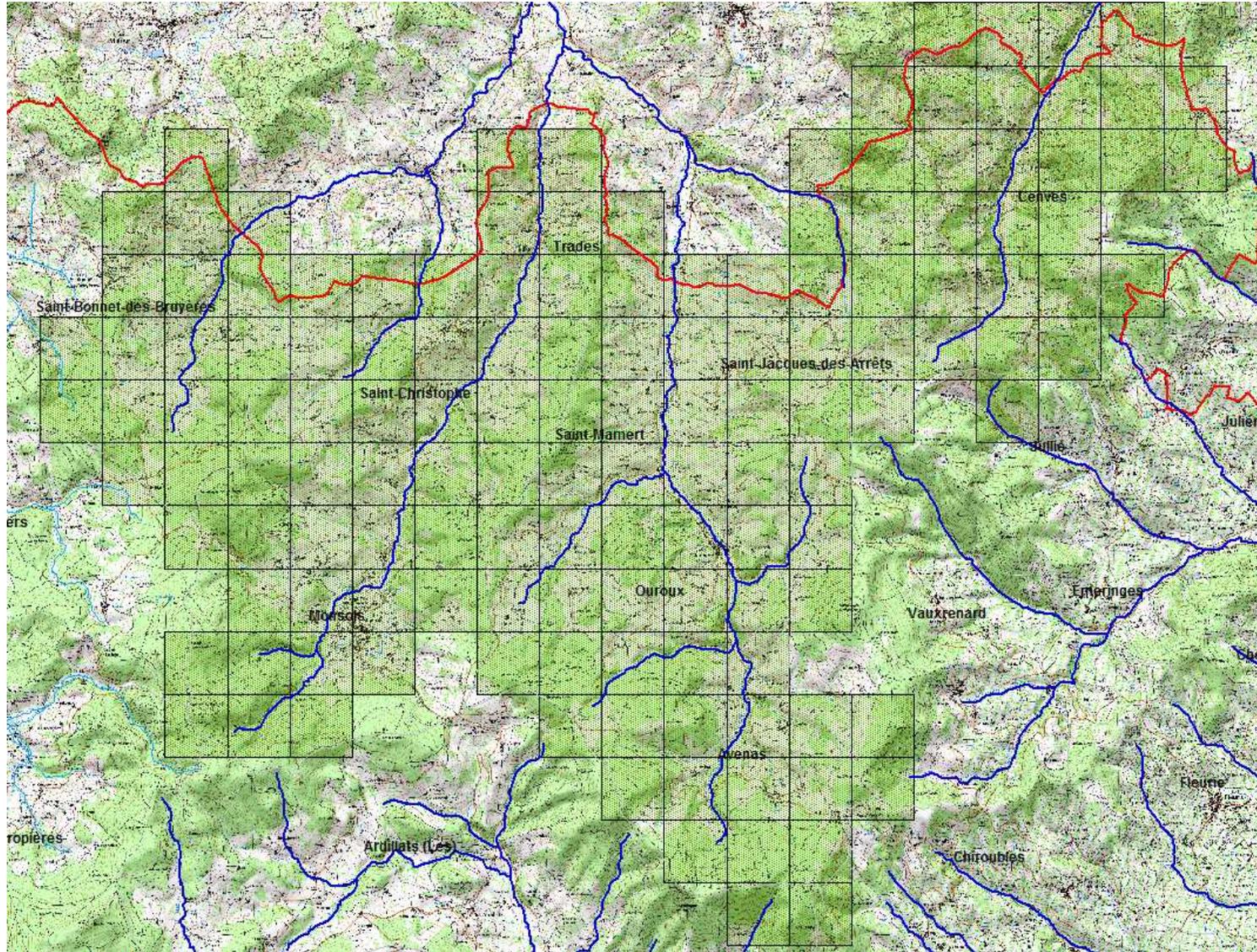
La partie la plus occidentale de ce territoire est située sur le bassin versant de la Loire, la ligne de partage des eaux serpentant à travers Saint-Bonnet-des-Bruyères avant de séparer Saint-Igny-de-Vers (bassin de la Loire) de Monsols (Rhône) puis, de même, Propières de Chénelette et de Poule-les-Écharmeaux. Cette extrémité nord-ouest présente des paysages qui penchent franchement vers le Brionnais avec un relief moins marqué, des altitudes plus basses et une présence toujours plus marquée du bocage peu dense à mesure qu'on se déplace vers le nord-ouest.



Paysage très prairial à Trades

Plus à l'est, les communes de Monsols, Saint-Bonnet-des-Bruyères (moitié est), Saint-Christophe, Trades, Saint-Mamert, Ouroux, Avenas et Saint-Jacques-des-Arrêts appartiennent toujours au bassin-versant du Rhône, mais par l'intermédiaire de la Grosne. Les « trois Grosnes » - la Grosne, la Grosne occidentale et la Grosne orientale – coulent du sud au nord avant de confluer un peu au nord de Trades. La Grosne poursuit sa course, arrosant Cluny, coulant parallèlement et en sens inverse de la Saône, avant de s'incurver vers l'est et de rejoindre la Saône en aval de Chalon. Cevens reproduit le même schéma avec la Petite Grosne qui, comme son nom l'indique, constitue un modèle réduit de la Grosne avec un cours sud-nord qui finit par obliquer vers l'est pour se jeter dans la Saône au sud de Mâcon. Le réseau hydrographique et les paysages des bassins versant des « quatre Grosnes » dessinent une entité assez cohérente qui sera l'objet de la présente synthèse de données.

La carte du secteur concerné figure page suivante. Il est délimité par une grille, à la maille de 1x1 km, qui sera utilisée pour l'exploitation des données et la cartographie des résultats. La surface concernée totalise environ 140 km².

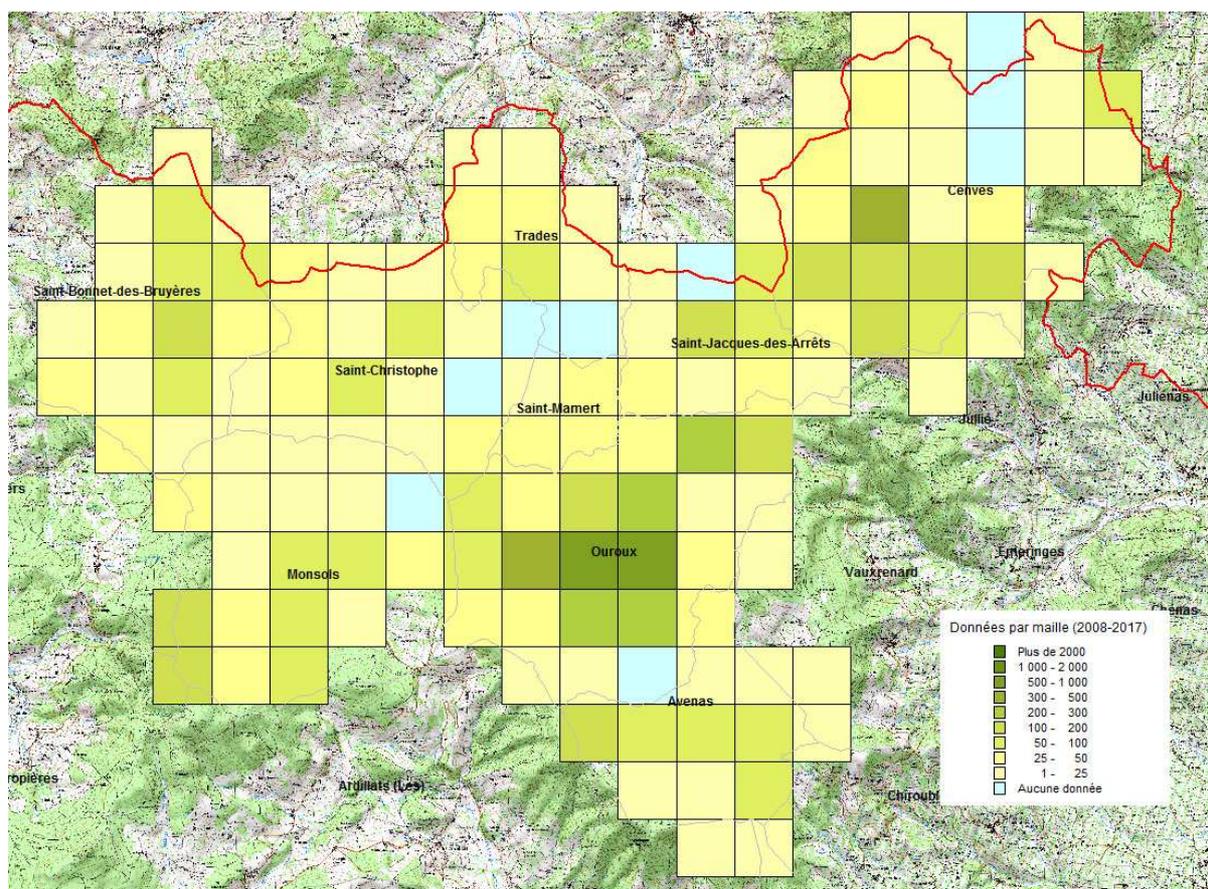


Le jeu de données

Les données « oiseaux » présentes dans la base faune-rhone.org de la LPO Rhône et localisées à l'intérieur du carroyage couvrant la zone sont au nombre de 7969 au 4 septembre 2017. Toutes sont postérieures à 2009, à l'exception d'une dizaine de données plus anciennes relatives au suivi de la Chouette de Tengmalm sur le mont Saint-Rigaud.

Année	1986	1989	1999	2000	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Données	1	3	8	3	182	1390	628	458	924	585	710	1095	1134	848

Un tiers environ proviennent d'un carré du protocole de suivi des oiseaux communs STOC-EPS situé sur la commune d'Ouroux. Les autres données sont des données « opportunistes », c'est-à-dire réalisées sans mise en œuvre d'une méthodologie spécifique. Toutefois, depuis la fin de l'été 2016, certains bénévoles ont pris l'habitude d'effectuer des points fixes d'observation de la migration à la Croix de Crochet (Cenves) suite à la journée du 27 août 2016 où des observateurs postés à ce col avaient vu défiler pas moins de 117 Bondrées apivores en migration active.



Nombre de données présentes dans la base au 4 septembre 2017

Le nombre de données a tendance à croître en raison des efforts de mobilisation de la LPO Rhône sur ce secteur aux paysages remarquablement préservés. La distance à l'agglomération lyonnaise, qui concentre la plupart des bénévoles de la LPO, reste un obstacle : aucun point du bassin des quatre Grosnes n'est à moins d'une heure trente de

Lyon en voiture. Le niveau de connaissances du secteur reste donc hétérogène et globalement insuffisant. Les richesses connues n'en sont que plus remarquables, si l'on considère qu'une meilleure pression d'observation permettrait d'autres découvertes.

Les oiseaux

Liste spécifique

Qu'y a-t-il dans ces huit mille données ? Pas moins de cent vingt-huit espèces dont cinquante et une considérées comme patrimoniales. Une espèce est classée patrimoniale si son statut de vulnérabilité sur la liste rouge nationale (UICN 2016) ou régionale est « Vulnérable » ou pire. Quelques espèces très rares dans le Rhône (Autour, Grimpereau des bois...) sont ajoutées à cette liste afin de souligner l'enjeu local qu'elles représentent. Les espèces patrimoniales sont en jaune dans le tableau suivant.

Le statut sur le site se lit comme suit :

N : Nicheur. Des données de nidification probable ou certaine existent dans la zone.

Np : Nicheur possible. Il n'existe que des données de nidification possible.

Nprox : Nicheur à proximité. L'espèce se reproduit à proximité immédiate du site.

M : Migrateur. L'observation de l'espèce correspond à un ou des individus en halte migratoire.

H : Hivernant. L'espèce n'est notée sur le site qu'en hiver.

Le statut de vulnérabilité est tiré des listes rouges nationales (UICN 2016¹) et régionales (DE THIERSANT & DELIRY 2008)², et se lit comme suit :

LC : Préoccupation mineure (*Least Concern*)

NT: Quasi-Menacée (*Near Threatened*)

VU : Vulnérable

EN : En Danger

CR : en Danger critique

NAa : Non indigène

La Liste rouge régionale différencie un statut de vulnérabilité pour les populations nicheuses, migratrices et hivernantes. On a utilisé, bien entendu, celui qui correspond le mieux au statut écologique. La Liste rouge nationale n'en fournit qu'un, relatif aux populations nicheuses. Dans la colonne en question, un statut apparent d'espèce patrimoniale entre parenthèses, par exemple (VU), correspond à une espèce qui ne niche pas sur le bassin des Quatre Grosnes et ne peut donc être classée patrimoniale pour un statut national qui ne concernerait pas les populations du site.

Nom espèce	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge Région	Statut écologique
Accenteur alpin	<i>Prunella collaris</i>	Oui		LC		M
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Oui		LC		N

¹ UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris.

² DE THIERSANT M.P. & DELIRY C. coord. (2008) - Liste Rouge des Vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes. - <http://rhonealpes.lpo.fr>

Nom espèce	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge Région	Statut écologique
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	Oui	Annexe I	NT	CR	Np
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	Oui	Annexe I	VU		M
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>			NT	VU	N
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Oui	Annexe I	LC	VU	N
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	Oui		LC		M
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Oui	Annexe I	VU		M
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>			LC	NT	N
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	Oui		LC		N
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Oui		LC		N
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Oui		LC		N
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Oui		LC	NT	Np
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Oui	Annexe I	LC	NT	N
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Oui		VU		N
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Oui		(EN)		H
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	Oui		LC		Np
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Oui		VU	VU	N
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Oui		LC	EN	N
Bruant zizi	<i>Emberiza cirulus</i>	Oui		LC		N
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Oui	Annexe I	NT	EN	N
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Oui	Annexe I	NT		M
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Oui	Annexe I	LC	VU	N
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Oui		LC	NT	N
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>			LC	VU	N
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>			LC		N
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Oui		VU		N
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>					M
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Oui	Annexe I	LC	VU	N
Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>			LC	NT	Np
Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	Oui	Annexe I	LC	VU	Np
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	Oui		LC		N
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	Oui	Annexe I	(EN)	VU	M
Cinle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	Oui		LC		N
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Oui	Annexe I	LC	NT	N
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>			LC		M
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>			LC		N
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Oui		LC		N
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>		Annexe I	VU	VU	Np
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Oui		LC	VU	N
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Oui	Annexe I	LC		N
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Oui		LC		N

Nom espèce	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge Région	Statut écologique
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>			LC		N
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>			LC		N
Faisan vénéré	<i>Syrnaticus reevesii</i>			NA a		H
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Oui		NT		N
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Oui		LC		N
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Oui	Annexe I	LC		H
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Oui		LC		N
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	Oui		LC		N
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Oui		NT		N
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Oui		LC	NT	N
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>			LC		N
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Oui		NT	NT	N
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Oui		(VU)		M
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	Oui		LC		N
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Oui		LC		H
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	Oui	Annexe I	LC	VU	Np
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	Oui		LC		Np
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Oui		LC		N
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>			LC		N
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>			LC		H
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>					H
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>			LC		N
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Oui		LC		N
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Oui	Annexe I	(CR)		H
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Oui		LC		M
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Oui		LC		M
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Oui		LC		Np
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Oui		NT	VU	N
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Oui		LC		N
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Oui		NT	EN	N
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Oui		LC	EN	N
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	Oui		LC		N
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	Oui		VU		N
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	Oui		LC		Np
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>	Oui		LC		M
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Oui		NT		N
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Oui	Annexe I	(VU)		M
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	Oui		LC		M
Merle noir	<i>Turdus merula</i>			LC		N
Mésange à longue	<i>Aegithalos caudatus</i>	Oui		LC		N

Nom espèce	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge Région	Statut écologique
queue						
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Oui		LC		N
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>	Oui		VU		N
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Oui		LC		N
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	Oui		LC		N
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	Oui		LC		N
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	Oui		LC		N
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Oui	Annexe I	LC		Np
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Oui	Annexe I	(VU)	CR	M
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Oui		LC	NT	N
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Oui		EN	VU	N
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	Oui		LC	CR	Np
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Oui		LC		N
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Oui		VU		Np
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Oui	Annexe I	LC		N
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Oui		LC		N
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>			LC	NT	N
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	Oui		(VU)	EN	M
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Oui	Annexe I	NT		N
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>			LC	VU	N
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>			LC		N
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Oui		LC		N
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	Oui				H
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Oui		LC		N
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Oui		(VU)		M
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Oui		NT		M
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Oui		NT	EN	Np
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Oui		LC		N
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	Oui		LC		N
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	Oui		NT		N
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Oui		LC		Np
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Oui		LC		N
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Oui		LC		N
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Oui		LC		N
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Oui		VU		N
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	Oui		LC		N
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	Oui		VU	VU	Np
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	Oui		NT		N
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	Oui		LC		H
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Oui		LC	VU	N

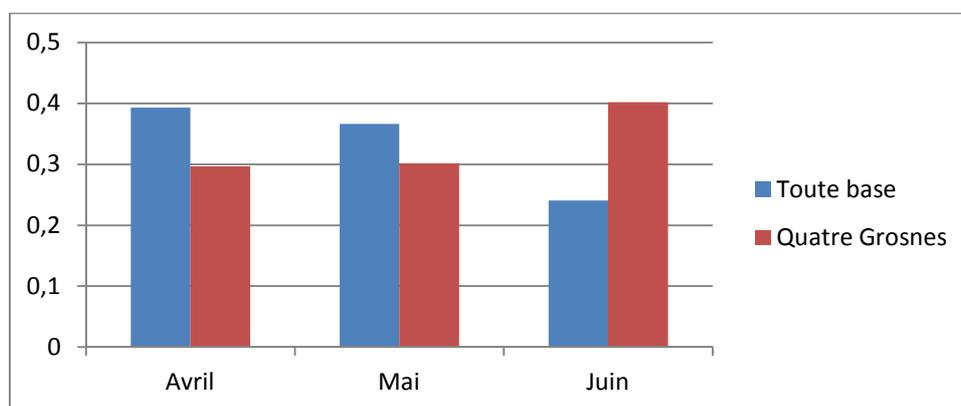
Nom espèce	Nom scientifique	Protégé	Directive Oiseaux	Liste rouge France	Liste rouge Région	Statut écologique
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>			VU	NT	N
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>			LC		N
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Oui		NT		M
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Oui		LC		N
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	Oui	Annexe I	LC		M
Venturon montagnard	<i>Carduelis citrinella</i>	Oui		NT		H
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Oui		VU		N

Cette liste comprend des espèces patrimoniales de tous les milieux qui existent dans le Rhône, zones humides de plaine exceptées. On y trouve en particulier des nicheurs des zones de prairie et de bocage, et des espèces des vieilles forêts de l'étage collinéen et submontagnard, dont le Bec-croisé des sapins et la Chouette de Tengmalm. Presque tous les Rapaces observés dans le Rhône y sont présents et la plupart se reproduisent. 99 espèces, dont quarante patrimoniales, sont nicheuses possibles ou probables.

Les espèces nicheuses des milieux agricoles

Le tableau suivant donne la liste des espèces nicheuses que l'on peut considérer comme liées aux milieux agricoles, avec en regard le nombre de mailles de 1x1 km (sur les 141 qui compte la zone) où l'espèce a été relevée avec un code de nidification possible ou probable. Le tableau est classé par nombre total de mailles où l'espèce a été notée nicheuse possible, probable ou certaine. En raison du caractère hétérogène de la couverture de la zone d'étude en termes de données, il est impossible d'inférer de ces valeurs un nombre de couples. Tout au plus peut-on y voir une approche des fréquences relatives de ces espèces sur le territoire considéré. La détectabilité joue fortement aussi : la Buse variable, très visible y compris de loin, est très souvent notée, au risque d'attribuer au mauvais lieu-dit un couple repéré à plusieurs kilomètres de distance, sans parler du risque de doublon.

Il existe également un biais de prospection en faveur des espèces nicheuses les plus tardives. Dans toute base naturaliste, les données sont plus nombreuses au printemps. Mais ce sont les mois d'avril et de mai qui fournissent le plus de données. Le jeu de données disponible pour le bassin des Quatre Grosnes suit le schéma inverse avec 30% de données de plus en juin par rapport à avril et mai.



Répartition mensuelle des données existantes (en part du total des trois mois)

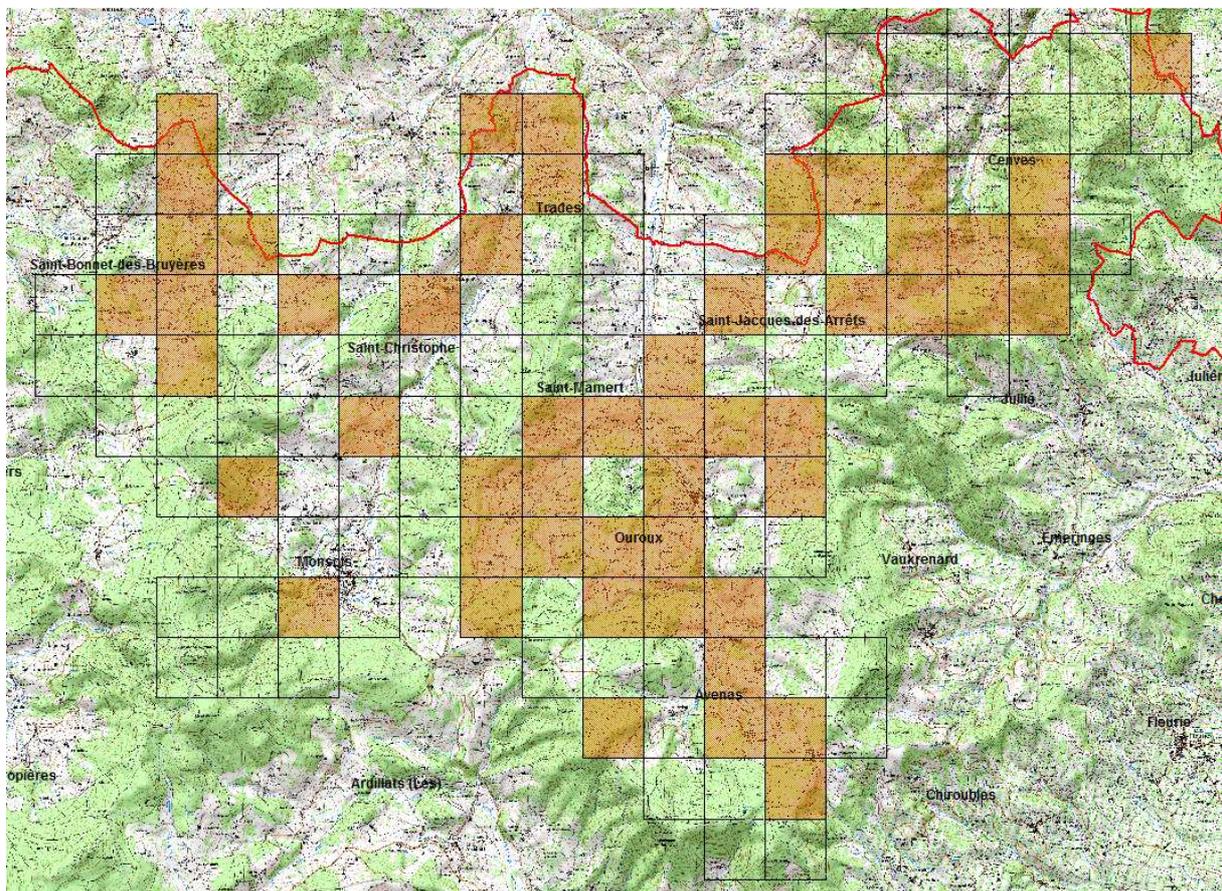
Cela s'explique sans doute par l'habitude des observateurs d'attendre le cœur de la belle saison pour se rendre dans cette partie nord du département où le temps est souvent plus frais et humide qu'au sud, sous l'abri du mont Saint-Rigaud. Il est vrai que lors de certaines prospections début mai l'observateur a trouvé une température de +1°C au lever du soleil.

Nom_espèce	Nidification probable/certaine (mailles)	Nidification possible	Total
Buse variable	36	33	69
Pie-grièche écorcheur	29	20	49
Fauvette grisette	19	25	44
Bergeronnette grise	20	18	38
Tarier pâtre	21	17	38
Bruant jaune	15	22	37
Faucon crécerelle	14	21	35
Bruant zizi	11	20	31
Alouette lulu	9	18	27
Tourterelle des bois	7	19	26
Fauvette des jardins	7	17	24
Linotte mélodieuse	14	7	21
Épervier d'Europe	5	10	15
Bergeronnette des ruisseaux	8	7	15
Alouette des champs	2	7	9
Huppe fasciée	4	3	7
Milan noir	0	6	6
Cincla plongeur	3	3	6
Busard cendré	2	3	5
Torcol fourmilier	1	3	4
Chevêche d'Athéna	1	2	3
Petit-duc scops	0	2	2
Bruant proyer	1	1	2
Effraie des clochers	1	1	2
Bergeronnette printanière	0	1	1
Bruant fou	0	1	1
Courlis cendré	0	1	1
Hibou moyen-duc	0	1	1
Caille des blés	1	0	1
Fauvette babillarde	1	0	1
Tarier des prés	0	0	0

Nous voyons ici un cortège des oiseaux des milieux semi-ouverts riche et varié compte tenu de la faible prospection de la zone, avec des suspicions de nidification pour des nicheurs très rares dans le Rhône, comme le Busard cendré, le Petit-duc scops ou le Tarier des prés.

Compte tenu de sa forte détectabilité, la **Buse variable** est l'une des espèces les plus précisément notées et sa densité peut être estimée : elle semble assez élevée avec une trentaine de couples pour la zone. Les paysages sont manifestement très favorables aux petits rongeurs qui constituent sa proie principale.

Même en tenant compte de la surreprésentation des nicheurs tardifs expliquée plus haut, et de la facilité à détecter cette espèce qui se perche souvent bien en vue, il est remarquable de constater que la **Pie-grièche écorcheur** est l'un des oiseaux non forestiers les plus répandus. Comme le montre la carte suivante, la Pie-grièche écorcheur est connue sur la très grande majorité des mailles non dominées par la forêt. La plupart des mailles sans Pie-grièche écorcheur sont du reste des zones blanches de prospection. (Les « mailles à Pie-grièche » sont en rouge sur cette carte). Il n'est pas possible de calculer des densités car la pression de prospection n'est pas suffisante dans les milieux favorables pour cela, mais on constate localement des effectifs importants avec des territoires occupés contigus. C'est le signe d'une disponibilité importante en ressources alimentaires (gros insectes).



Aux côtés de la Pie-grièche écorcheur et de la **Fauvette grisette**, autre nicheur des haies très visible, et beaucoup plus commun, on trouve le **Tarier pâtre**, la **Linotte mélodieuse**, et les **Bruants jaune** et **zizi**. Le cas de ces deux espèces est assez remarquable dans le Rhône où elles se partagent l'espace en fonction de l'altitude : le Bruant jaune ne niche quasiment pas en-dessous de 500 mètres, tandis que le Bruant zizi ne monte guère au-dessus de 600 mètres et se cantonne pour l'essentiel aux altitudes inférieures à 450 mètres.

On note un nombre relativement élevé de mailles présentant des données de Fauvettes des jardins. Il s'agit principalement de nicheurs possibles, c'est-à-dire de mâles chanteurs. On retrouve du reste le même schéma sur l'ensemble des données départementales de cette espèce, pour laquelle il n'existe que deux mentions de nidification certaine. Le nord du département est l'un des principaux secteurs d'observation de cette fauvette qui apprécie le bocage frais et ombragé.

Le **Cincle plongeur** a été observé au bord des principaux cours d'eau de la zone. Par le passé, des nichoirs ont même été posés sous certains ponts. Son statut gagnerait à être précisé car il s'agit d'une espèce indicatrice d'une bonne qualité de l'eau.

Réciproquement, l'**Alouette lulu** apparaît curieusement rare, pour une espèce des milieux semi-ouverts très répandue dans le Rhône au-dessus de 300 mètres d'altitude. Cette espèce est cependant thermophile et apprécie les milieux secs. Le climat sensiblement plus frais et humide peut expliquer cette absence : d'un bout à l'autre du département, l'Alouette lulu est courante jusqu'à des altitudes de plus de 600 mètres dans les secteurs bien exposés, mais manque largement dans toute la partie du département située au nord et à l'ouest des grands cols, c'est-à-dire exposée à l'ouest et au nord (parties rhodaniennes du bassin-versant de la Loire, que ce soit sur Aigueperse, Amplepuis ou à l'extrême sud-ouest du pays de Chamousset, et donc, bassin des Quatre Grosnes).

Aux côtés de ces espèces répandues, on trouve une impressionnante diversité de nicheurs patrimoniaux qui ne sont représentés que sur quelques mailles. On peut s'interroger sur les chances réelles du **Courlis cendré** de se reproduire dans des milieux marqués par un important relief. En revanche l'exemple de l'Auvergne voisine montre que ni la **Chevêche**, ni la **Caille des blés** ne craignent de s'aventurer à des altitudes plus élevées encore que celles du bassin étudié. Une grande partie des données existantes sur la zone ont été recueillies plutôt sur les points hauts, le long de chemins de randonnée ou en point fixe sur des sites en position dominante favorables à l'observation au loin. Des prospections ciblées en fond de vallée permettraient d'en savoir plus sur la Chevêche, le Cincle plongeur, la **Huppe** ou encore le **Torcol** qui y trouverait aisément les vieux arbres creux dont il a besoin. Notons toutefois que, comme dans le cas de l'Alouette lulu, le secteur est peut-être trop frais pour cette espèce xérophile.

Enfin la diversité de Rapaces nocturnes présents, ainsi que le petit nombre de données, reflète surtout l'absence de prospections spécifiques, hormis le suivi de la Chouette de Tengmalm, en milieu boisé.

Quoi qu'il en soit, le secteur présente une diversité et une richesse en espèces patrimoniales des milieux ouverts et semi-ouverts qui témoignent d'une grande qualité écologique et laissent espérer d'autres découvertes.

D'autres espèces témoignent de cette qualité écologique par leur omniprésence : c'est le cas des Hirondelles et particulièrement de l'Hirondelle rustique, espèce campagnarde, mais aussi liée au milieu bâti.

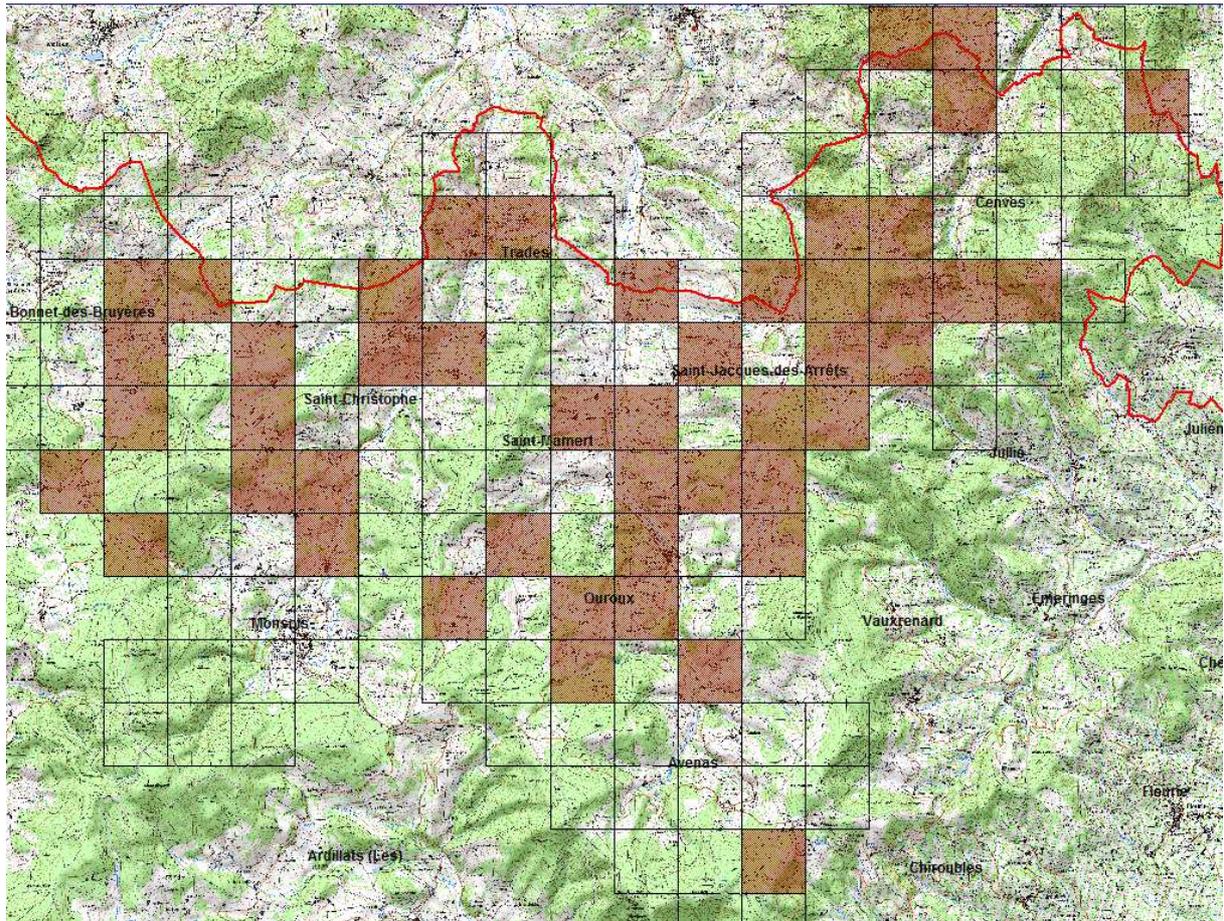
Les espèces du milieu bâti

Ce groupe est très peu nombreux, ce qui confirme l'existence de biais de prospection. Ce ne sont pas les zones bâties qui retiennent l'attention des observateurs.

Nom espèce	Nidification probable/certaine (mailles)	Nidification possible	Total
Hirondelle rustique	28	19	47
Moineau domestique	35	7	42
Rougequeue noir	22	14	36
Chardonneret élégant	19	15	34
Verdier d'Europe	13	15	28
Pie bavarde	12	7	19
Serin cini	5	14	19
Hirondelle de fenêtre	12	2	14
Rougequeue à front blanc	5	6	11
Tourterelle turque	4	6	10
Martinet noir	5	2	7
Moineau friquet	2	1	3
Choucas des tours	0	1	1

L'Hirondelle rustique apparaît donc comme très répandue, présente sur de nombreux hameaux et villages. C'est une caractéristique qu'on ne retrouve pas aisément dans le département du Rhône. Par rapport aux autres oiseaux du bâti, elle bénéficie également d'un biais favorable de détectabilité : même sans prospecter de manière spécifique, il est facile, notamment en fin d'été, de la contacter dans les hameaux où elle a niché, et de relever ces données au passage. Encore faut-il qu'il y en ait. Dans le Rhône, l'Hirondelle rustique présente une distribution de plus en plus clairsemée. Elle manque notamment dans le pays d'Amplepuis, ainsi que dans le Beaujolais viticole. L'extrême nord du département apparaît sensiblement plus riche en données de nidification probable et certaine que le reste de la moitié nord du Rhône.

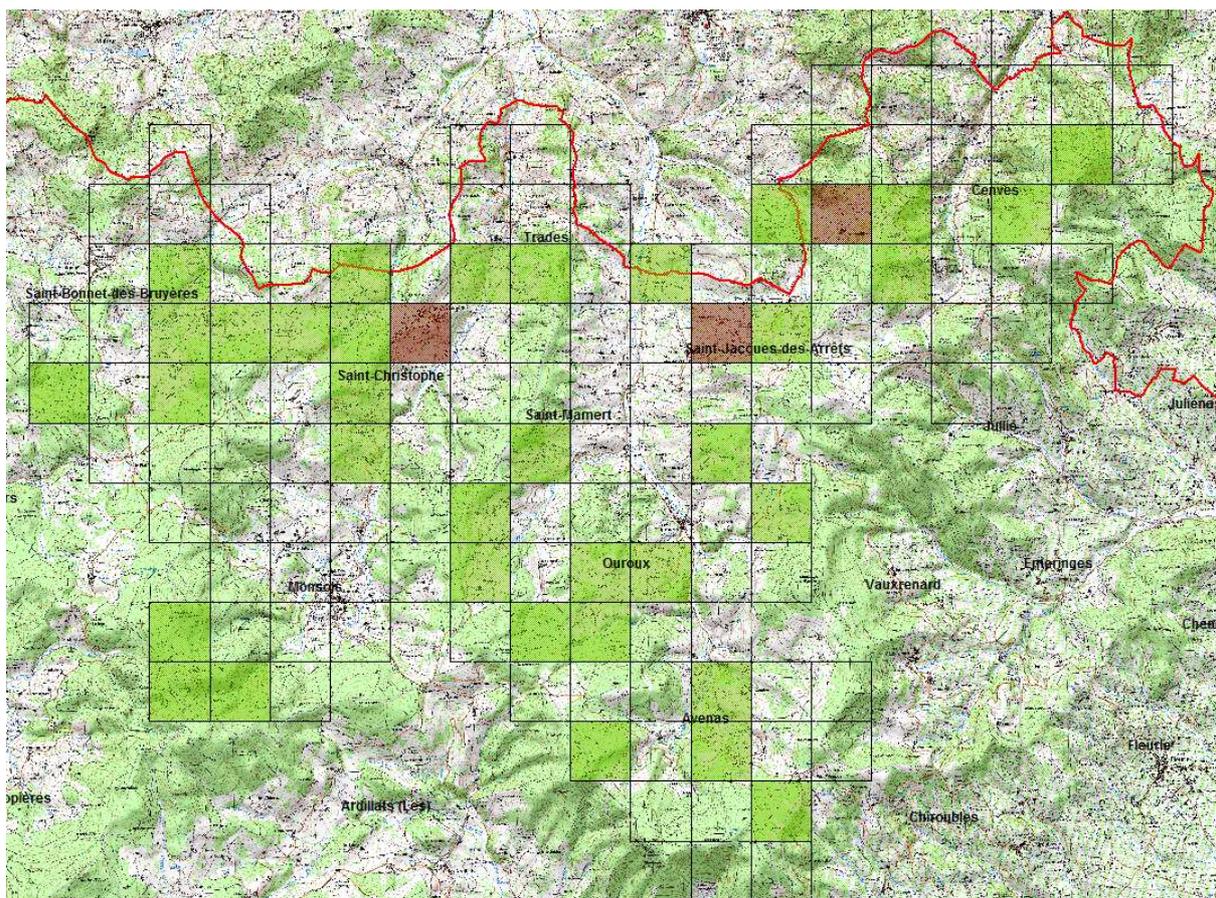
Les mailles où cette espèce est notée nicheuse possible, probable ou certaine figurent sur la carte page suivante.



L'Hirondelle de fenêtre, plus « citadine », est moins présente et principalement notée dans les centres bourgs. Quoiqu'il en soit, cette présence importante des deux espèces d'Hirondelles révèle une importante disponibilité en petits insectes volants.

On note ensuite parmi ces espèces nicheuses les trois « cousins » granivores du bâti – **Verdier d'Europe**, **Serin cini** et **Chardonneret élégant**. En raison d'un fort déclin national, ces espèces sont désormais classées Vulnérables sur la Liste rouge des vertébrés de France dans sa dernière mise à jour. Il serait néanmoins assez consternant de ne pas les trouver en bonne place parmi les oiseaux nicheurs de paysages aussi préservés.

En revanche, et malgré des recherches, le **Moineau friquet** demeure très rare. Les effectifs nicheurs de ce moineau rustique sont en chute libre au niveau national depuis une quinzaine d'années. Autrefois commune, l'espèce est désormais rare. Peut-être reste-t-il des colonies à découvrir dans l'une ou l'autre des fermes de la zone d'étude, mais le très faible nombre de données existantes n'incite pas à l'optimisme. L'atlas régional publié en 2003 le donnait présent dans toute la zone...



Mailles avec nidification possible, probable ou certaine du Moineau friquet

Les nicheurs forestiers

Ce groupe est représenté par 38 espèces nicheuses, parmi lesquelles les oiseaux des bois les plus remarquables du Rhône. La prospection est hétérogène pour ce groupe avec un grand nombre de données localisées dans le secteur du mont Saint-Rigaud, qui possède encore de belles hêtraies anciennes. Cependant, une bonne part des crêtes boisées ont été prospectées au moins une fois par certains bénévoles et le cortège d'espèces retrouvé y est généralement assez banal. Ces boisements sommitaux, tantôt résineux, tantôt feuillus mais dominés par le taillis, ne sont pas très favorables aux espèces patrimoniales, qui apprécient les arbres très âgés.

Nom espèce	Nidification probable/ certaine (mailles)	Nidification possible	Total
Troglodyte mignon	22	46	68
Pouillot véloce	18	48	66
Rougegorge familier	30	31	61
Grive draine	18	42	60
Grive musicienne	20	35	55
Grimpereau des jardins	14	32	46
Pic épeiche	13	29	42

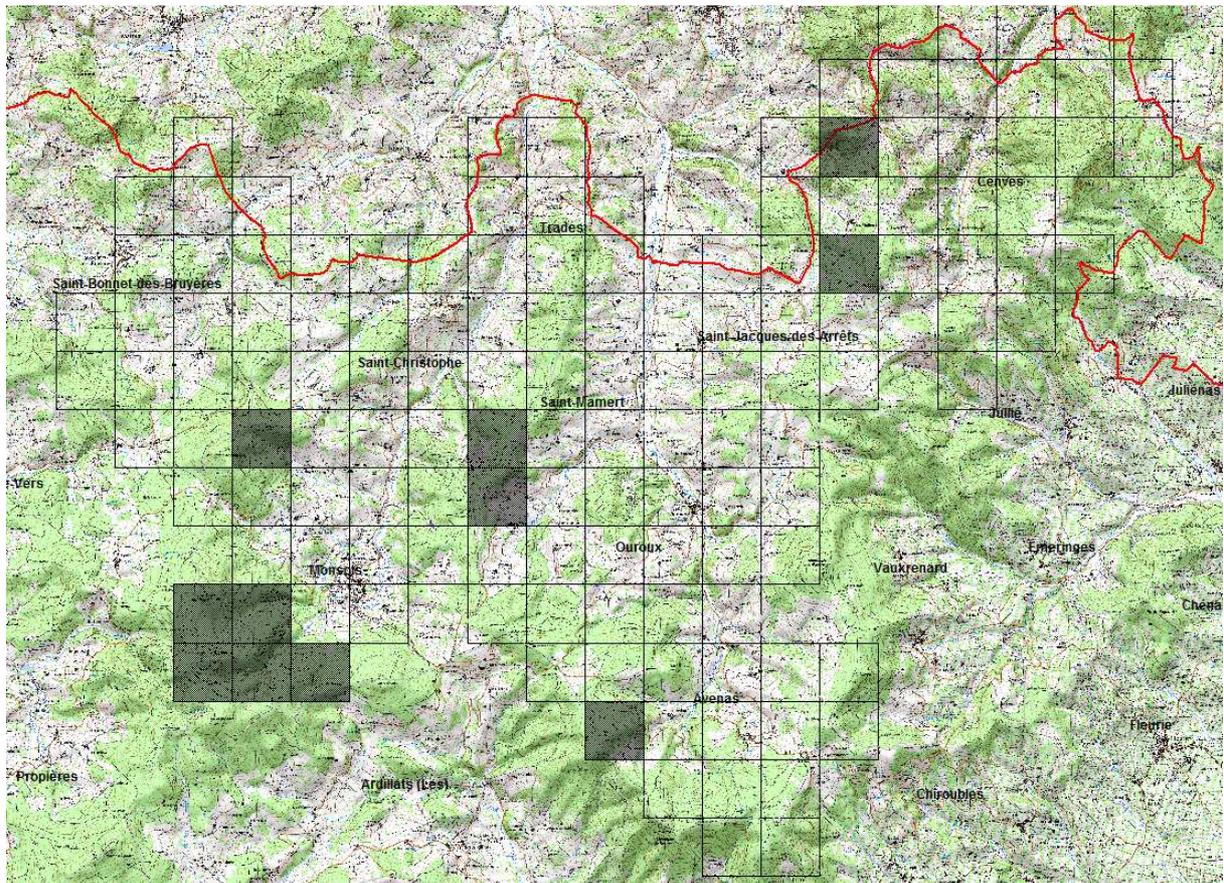
Nom espèce	Nidification probable/certaine (mailles)	Nidification possible	Total
Mésange noire	21	20	41
Mésange nonnette	22	14	36
Mésange huppée	19	17	36
Roitelet huppé	15	15	30
Pipit des arbres	10	20	30
Roitelet à triple bandeau	6	24	30
Sittelle torchepot	12	16	28
Pic noir	4	22	26
Mésange à longue queue	14	9	23
Bouvreuil pivoine	10	13	23
Chouette hulotte	8	13	21
Engoulevent d'Europe	9	6	15
Bergeronnette des ruisseaux	8	7	15
Épervier d'Europe	5	10	15
Mésange boréale	7	6	13
Circaète Jean-le-Blanc	7	5	12
Bondrée apivore	6	4	10
Grosbec casse-noyaux	5	5	10
Busard Saint-Martin	3	5	8
Bec-croisé des sapins	3	4	7
Gobemouche gris	1	6	7
Pic épeichette	0	7	7
Grand Corbeau	3	2	5
Grimpereau des bois	0	4	4
Pouillot siffleur	0	4	4
Grand-duc d'Europe	2	1	3
Bécasse des bois	1	2	3
Pigeon colombin	1	2	3
Chouette de Tengmalm	0	3	3
Aigle botté	0	2	2
Bruant fou	0	1	1
Hibou moyen-duc	0	1	1

La large répartition des Roitelets, de la Mésange noire et de la Mésange huppée traduisent la prédominance des résineux. Cependant, la Mésange nonnette, espèce des feuillus en conditions fraîches, est bien représentée également.

Parmi les espèces patrimoniales, si le **Bec-croisé des sapins** et la rarissime **Chouette de Tengmalm** se concentrent sur le Saint-Rigaud et les plus hautes crêtes, en limite de la zone, le **Grimpereau des bois** apparaît présent çà et là, de Monsols à l'ouest de Cenves, dans les parcelles âgées. Cette espèce que l'on pensait il y a peu confinée aux alentours du Saint-Rigaud a été découverte dans la plupart des boisements âgés, feuillus, résineux ou mixtes,

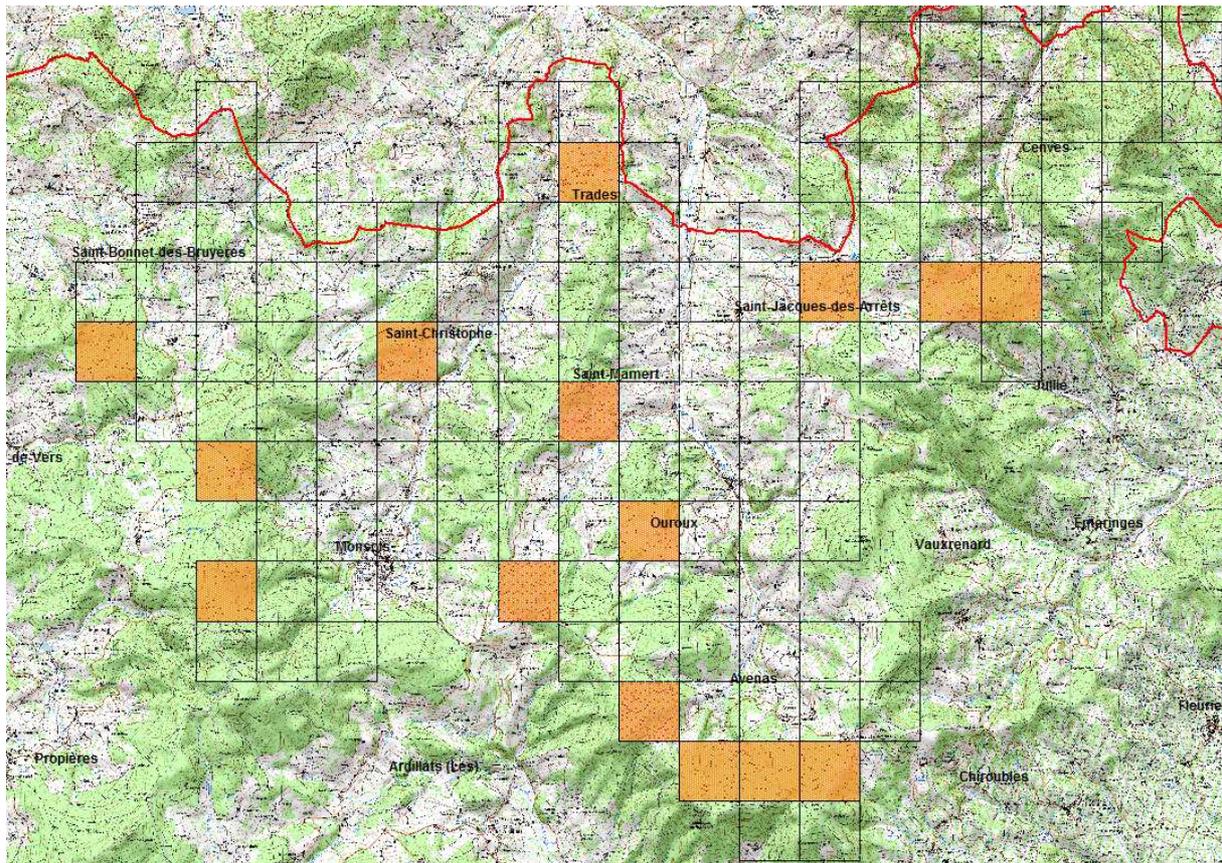
du tiers nord-ouest du département. Il est sans doute encore à découvrir sur les hauteurs de Cenves qui n'ont pas été intensément prospectées.

La Mésange boréale reproduit à peu près la même distribution. Il est vrai que ces espèces ont des écologies proches et sont fréquemment associées dans les mêmes parcelles.



Mailles connues comme occupées par le Grimpeur des bois

Un mot de **l'Engoulevent d'Europe** : cet étrange insectivore migrateur, de mœurs nocturnes, niche au sol dans les landes, les clairières, les coupes forestières. Rare au niveau français et européen, il est assez bien représenté dans le Haut-Beaujolais. Le pays des Quatre Grosnes ne fait pas exception, en dépit de sa prédilection pour les environnements secs et bien exposés. Il est vrai que sa période de présence se concentre sur le cœur de la belle saison, de mai à août. Compte tenu du nombre limité de prospections nocturnes sur la zone, on peut considérer que la carte des mailles occupées indique une présence assez large dans les secteurs boisés de la zone d'étude.



Mailles où a été contacté l'Engoulevent d'Europe

Les Rapaces diurnes

Il apparaît intéressant de revenir sur les différentes espèces de Rapaces diurnes connues sur le bassin des Quatre Grosnes en raison de la très grande diversité présentée par ce groupe. Sur vingt-six espèces observées au moins une fois dans le Rhône, dix-sept l'ont été sur la zone d'étude. Les absentes sont des espèces occasionnelles extrêmement rares (certains observés une seule fois dans le Rhône) ainsi que deux migrateurs fort peu communs, le Faucon kobez (une dizaine de données par an, surtout en avril) et le Faucon émerillon (une vingtaine de mentions par an, en automne et en hiver). Peut-être, d'ailleurs, une pression d'observation plus élevée au moment de leurs pics de passage permettrait-elle de les ajouter à la liste.

On peut donc dire que tous les Rapaces régulièrement présents dans le Rhône sont observables dans ce petit morceau de territoire, et même plus, puisqu'on y a observé l'Aigle royal (moins de 15 données dans le Rhône depuis 2004 ; une observation d'un individu erratique en juillet 2015 à Trades) et le Vautour fauve (une demi-douzaine de données par an ; quatre observations d'oiseaux erratiques, dont une de 16 le même jour).

Dix espèces, sur les dix-sept observées, sont nicheuses possibles, probables ou certaines, en l'état actuel des connaissances.

Espèce	Probable	Possible
Buse variable	36	33
Faucon crécerelle	14	21
Circaète Jean-le-Blanc	7	5
Bondrée apivore	6	4
Épervier d'Europe	5	10
Busard Saint-Martin	3	5
Busard cendré	2	3
Faucon hobereau	1	5
Milan noir	0	6
Aigle botté	0	2
Milan royal	0	0
Vautour fauve	0	0
Busard des roseaux	0	0
Autour des palombes	0	0
Aigle royal	0	0
Balbusard pêcheur	0	0
Faucon pèlerin	0	0

En particulier, le bassin des Quatre Grosnes est le secteur du Rhône qui a fourni la plus sérieuse présomption de nidification de l'**Aigle botté**. Ce petit aigle forestier se reproduit dans le Clunisois voisin mais la reproduction n'a jamais été prouvée dans le Rhône, ni d'ailleurs en Rhône-Alpes. Le découvrir est l'un des principaux enjeux naturalistes pour ce territoire. Il conviendrait pour cela de surveiller les massifs boisés début août, période à laquelle les jeunes encore non émancipés quémangent bruyamment.

Les **Busards cendré** et **Saint-Martin** font partie de l'avifaune nicheuse du site mais avec des effectifs très faibles. Le Busard cendré a niché de manière certaine à Cenves en 2009 et trois sites ont vu une probable nidification de Busard Saint-Martin. Il existe sur le territoire d'étude un certain nombre de friches, de landes et de coupes forestières utilisables par ces espèces, et qui ne sont guère prospectées en avril et en mai, meilleure période pour repérer les cantonnements. Ce sont des espèces dont le statut est à préciser. Il en va de même de l'Autour des palombes, qui a fourni une donnée d'oiseau en migration active et plusieurs mentions hivernales. Il conviendrait de surveiller les boisements en mars pour repérer les parades de cette espèce qui compte moins de cinquante couples dans le Rhône.

La **Bondrée apivore** et le **Circaète** sont bien représentés sur la zone, ce qui n'est pas surprenant compte tenu du paysage, alternant boisements sommitaux peu dérangés et vastes zones ouvertes sans doute riches en proies diverses. Le **Faucon hobereau** est connu sur six mailles, ce qui n'est pas anecdotique pour cette espèce discrète. Les secteurs de basse altitude, ouverts et riches en haies peuplées de nombreux passereaux, lui offrent des biotopes très favorables. En outre, c'est un prédateur classique des hirondelles dont on a évoqué plus haut l'abondance.

L'on ne peut évoquer les Rapaces diurnes au pays des Quatre Grosnes sans mentionner le passage d'oiseaux en migration. À l'occasion d'une sortie de recherche des derniers Rapaces nicheurs à Cenves fin août 2016, le site de la Croix de Crochet s'est révélé un point d'observation du passage des Rapaces avec plus de 100 Bondrées apivores en quelques heures, une dizaine de Milans noirs et quelques autres Rapaces (Busards des roseaux, Faucons hobereaux, un Autour des palombes). Deux Cigognes noires ont également été observées ce jour-là ainsi qu'un nombre important de passereaux en migration active ou rampante.

Cette impressionnante observation est restée sans équivalent, mais depuis les points hauts du secteur, il est possible, notamment en automne, d'observer une grande diversité de Rapaces en migration active (et d'autres migrateurs : encore 3 Cigognes noires le 3 septembre 2017) à défaut d'effectifs impressionnants. Il semble qu'à l'approche des hauteurs du Beaujolais, les oiseaux descendant du nord se répartissent entre les différentes vallées nord-sud, celles des trois Grosnes de l'ouest et la Petite Grosne à Cenves. Là encore des suivis plus précis permettraient d'en savoir plus et de repérer les axes préférentiellement utilisés par les migrateurs.

Les Rapaces nocturnes

Tous les Rapaces nocturnes nicheurs connus dans le Rhône se reproduisent sur le bassin des Quatre Grosnes. Le seul nocturne rhodanien absent du secteur est le Hibou des marais, qui ne niche plus dans nos régions et n'est observé qu'au passage, de manière très occasionnelle.

Espèce	Probable	Possible
Chouette hulotte	8	13
Grand-duc d'Europe	2	1
Chevêche d'Athéna	1	2
Effraie des clochers	1	1
Chouette de Tengmalm	0	3
Petit-duc scops	0	2
Hibou moyen-duc	0	1

L'espèce phare est évidemment la Chouette de Tengmalm, une petite chouette montagnarde qui niche dans d'anciennes loges de Pic noir. Surtout alpine, elle occupe de manière éparse le Massif central. Le massif du Saint-Rigaud a longtemps été son seul site de nidification connu dans le Rhône avant la découverte de quelques autres mâles chanteurs dans l'ouest du Haut-Beaujolais.

Le Petit-duc, minuscule hibou insectivore et migrateur, n'a plus été observé depuis 2009 mais seule une prospection méthodique des villages et hameaux riches en arbres creux permettrait de réactualiser son statut. De manière générale, le faible nombre de données indique qu'il est d'abord nécessaire de rechercher plus spécifiquement ces espèces par des prospections crépusculaires à la période d'activité maximale de chant, en fin d'hiver.

Bilan : l'avifaune du bassin des Quatre Grosnes

En dépit d'un niveau de prospection trois à quatre fois moindre, et sur une surface du même ordre, le bassin des Quatre Grosnes présente une avifaune connue presque aussi riche que le Plateau mornantais, considéré comme le principal cœur de biodiversité du département et qui compte 45 espèces nicheuses patrimoniales pour un peu plus de 120 espèces nicheuses en tout.

Le pays des Grosnes se caractérise par une avifaune un peu moins riche en termes d'espèces des milieux agricoles – en l'état des connaissances – mais complétée par un cortège d'espèces patrimoniales forestières qui manque sur le Mornantais. C'est un véritable poumon vert qui se dévoile au nord des cols du Beaujolais.

Cette richesse apparaît étroitement liée à la présence des prairies et des haies, mais elle est aussi la conséquence probable d'une faible extension des zones artificialisées et des grandes infrastructures linéaires (grands axes routiers principalement) qui sont d'importants facteurs de mortalité. Aucun autre territoire du département du Rhône ne peut se targuer d'un tel niveau de naturalité.

Les Reptiles

Bien moins connu que les Oiseaux, ce groupe a tout de même fait l'objet de prospections ciblées dans le Haut-Beaujolais. La base de la LPO contient des données pour dix espèces dont cinq espèces différentes de Lézards et quatre couleuvres.

Espèce	Nom scientifique	Protégé	Liste rouge France	Liste rouge Région
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	OUI	LC	NT
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	OUI	LC	LC
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	OUI	LC	LC
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	OUI	LC	LC
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	OUI	LC	LC
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	OUI	NT	NT
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	OUI	LC	LC
Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	OUI	LC	NT
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	OUI	LC	LC
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	Non	LC	LC

Bien qu'aucune de ces espèces ne soit, sur le papier, patrimoniale au plan national ou rhônalpin, c'est un patrimoine d'une richesse très significative au niveau départemental.

On trouve ici un ensemble d'espèces qui apprécie les haies et les lisières, éléments omniprésents dans le paysage du pays des Quatre Grosnes. L'abondance de petites proies, rongeurs et insectes, qu'on peut déduire de l'omniprésence de certains oiseaux, est également favorable aux Reptiles, ce qui explique la diversité observée ici.

La **Coronelle lisse** dans le Rhône est principalement connue dans l'extrême nord du département, plus quelques données éparses ; mais l'essentiel de ces données provient du nord-ouest, sur Aigueperse, Saint-Clément et Saint-Igny de Vers. Il s'agit là d'un simple artefact, l'espèce ayant été spécifiquement recherchée dans ce secteur. Cette petite couleuvre utilise des milieux très variés. Dans le nord du Rhône, on la trouve surtout dans les coupes forestières.

La **Couleuvre à collier** apprécie les milieux plutôt frais et humides, sans être aussi strictement liée à l'eau qu'on ne le croit généralement. Les données montrent qu'elle n'est pas seulement présente dans les fonds de vallon arrosés par un ruisseau, mais aussi dans les clairières forestières et les lisières. Plusieurs données sont toutefois anciennes et à réactualiser.

La **Couleuvre d'Esculape** est une couleuvre forestière et même, à l'occasion, arboricole. Elle n'est connue que par une donnée de 2011 à Monsols, malheureusement sans précision sur les conditions d'observation et notamment le milieu qu'elle occupait. Cette espèce apprécie les milieux bien exposés et se cantonne plutôt aux altitudes modestes. Il existe peu de données, dans le Rhône, au-dessus de 500 mètres. Elle serait plutôt à rechercher sur les versants les mieux exposés, dans les parties aval des vallées.

Quant à la **Couleuvre verte et jaune**, assez répandue sur la zone et dans le département, elle est plus éclectique : c'est le serpent le plus commun et le moins exigeant en termes d'habitat. Il en va de même du **Lézard des murailles**, espèce omniprésente dans toutes sortes de milieux secs. Sa présence n'apporte guère d'information sur les qualités écologiques du milieu.

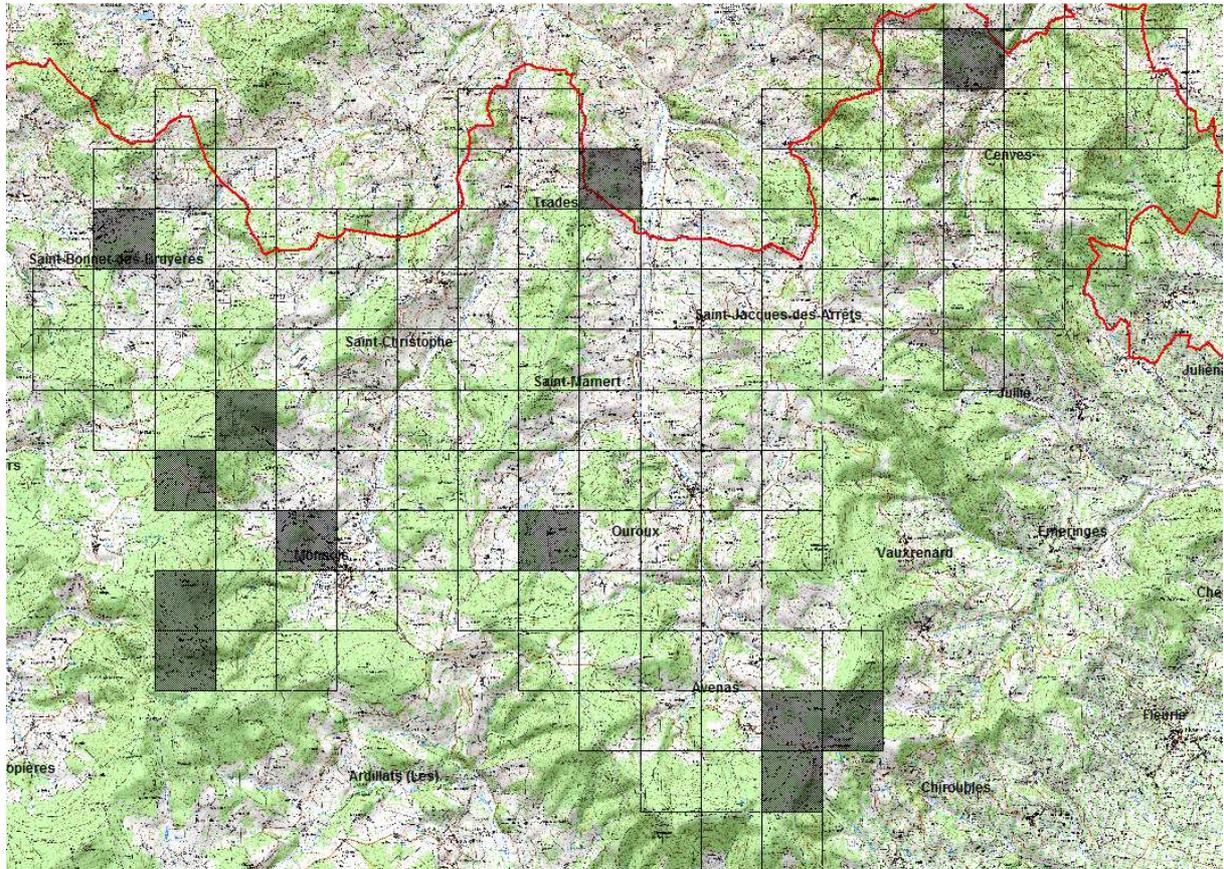
Il n'en est pas de même du **Lézard des souches**. En limite d'aire de répartition dans notre région, il se cantonne aux massifs montagneux. Toutes les données rhodaniennes sont situées dans le tiers nord-ouest et 90% ont été obtenues au-dessus de 500 mètres. Comme son nom l'indique il apprécie les lisières et coupes forestières. Il n'est connu que par une donnée en limite du secteur, mais il n'a pas été recherché de manière spécifique dans la zone d'étude. Les milieux y étant très similaires à ceux où il a été découvert dans la partie nord-ouest, il est probable qu'il soit présent.

La présence du **Lézard vivipare** est tout aussi remarquable. Ce lézard exige des milieux frais et humides et se cantonne principalement aux altitudes supérieures à 700 mètres. Il apprécie les clairières, les lisières et les bords de ruisseau bien végétalisés. Il n'est connu sur la zone que dans le massif du Saint-Rigaud, mais il pourrait être recherché avec succès dans les milieux propices du bassin des Quatre Grosnes.

Le **Lézard vert occidental**, qui apprécie lui aussi les haies et les lisières, est beaucoup plus répandu. Sa présence est bien documentée sur la commune de Cenves, et d'autres données le montrent çà et là dans le reste du secteur d'étude. Il est sans doute bien représenté sur l'ensemble du bassin.

L'Orvet fragile est le dernier des cinq lézards observés au pays des Quatre Grosnes. Autrefois très commun, en régression, il est connu par 19 données sur la zone, ce qui en fait le second

reptile le plus souvent noté, après le Lézard des murailles. C'est encore une preuve de la qualité écologique générale de ces paysages. Sa répartition connue figure ci-dessous.



Mailles où a été découvert l'Orvet fragile

Concluons cette partie avec la **Vipère aspic**. Cette espèce mal-aimée et néanmoins grand auxiliaire de l'agriculture est devenue très rare. Elle est connue par plusieurs données généralement en zone de lisière ou de lande.

Le bilan général pour les Reptiles confirme que le bassin des Quatre Grosnes est un secteur d'une biodiversité particulièrement préservée. La richesse spécifique répond à la diversité des habitats – forêts, landes, prairies, bocage, fonds de vallée humides – et montre des écosystèmes en bon état, riches en proies (insectes et petits vertébrés). Des prospections ciblées permettraient sans doute d'étendre vers l'est l'aire de répartition connue du Lézard des souches et du Lézard vivipare.

Les Amphibiens

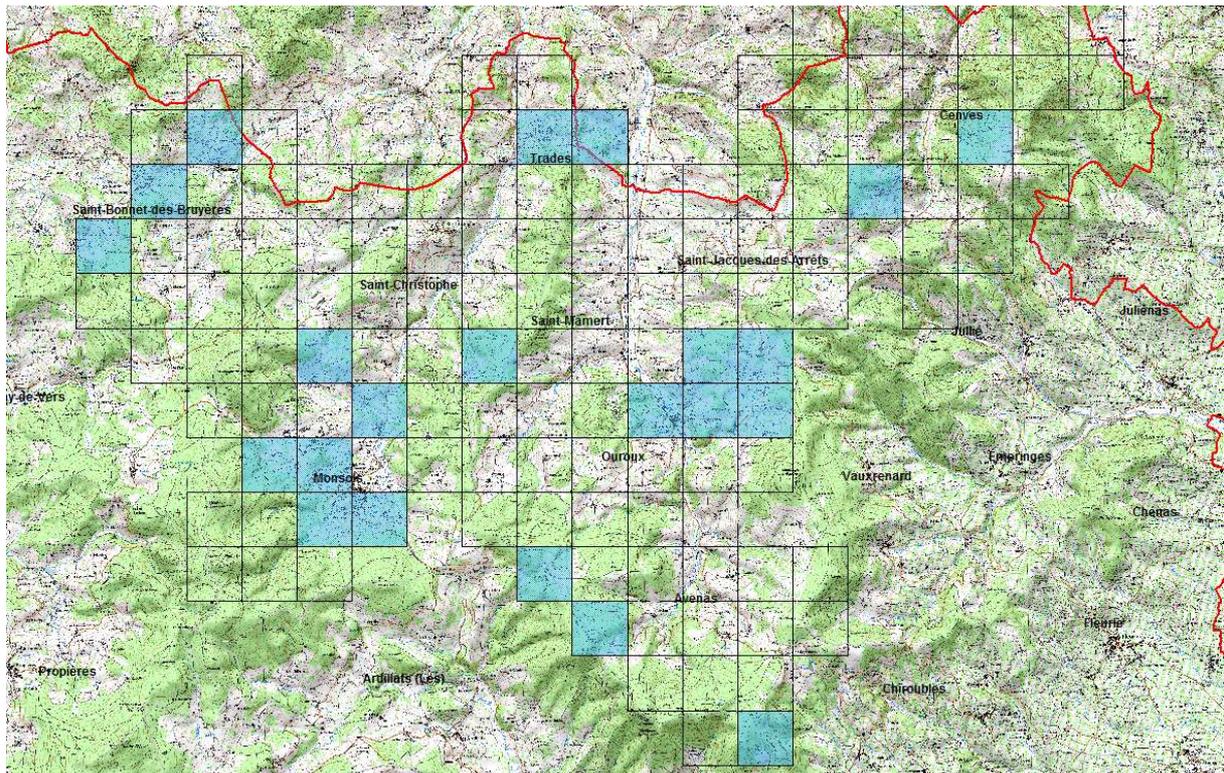
La diversité en matière d'Amphibiens ne le cède en rien à celle des Reptiles avec neuf espèces connues, dont une patrimoniale au niveau national : le Sonneur à ventre jaune.

Espèce	Nom scientifique	Protégé	Directive Habitats	Liste rouge France	Liste rouge Région
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	OUI	Annexe IV	LC	LC
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	OUI	0	LC	LC
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	OUI	Annexe IV	LC	LC
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>		Annexe V	LC	NT
Grenouille verte indéterminée	<i>Peolphyllax sp.</i>				
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	OUI	0	LC	LC
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	OUI	Annexe II, IV	VU	EN
Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	OUI	0	LC	LC
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	OUI	0	LC	LC

Le tableau ci-dessous indique le nombre de données existantes par commune et par espèce. Il donne une idée de l'abondance et de la distribution de ces différentes espèces.

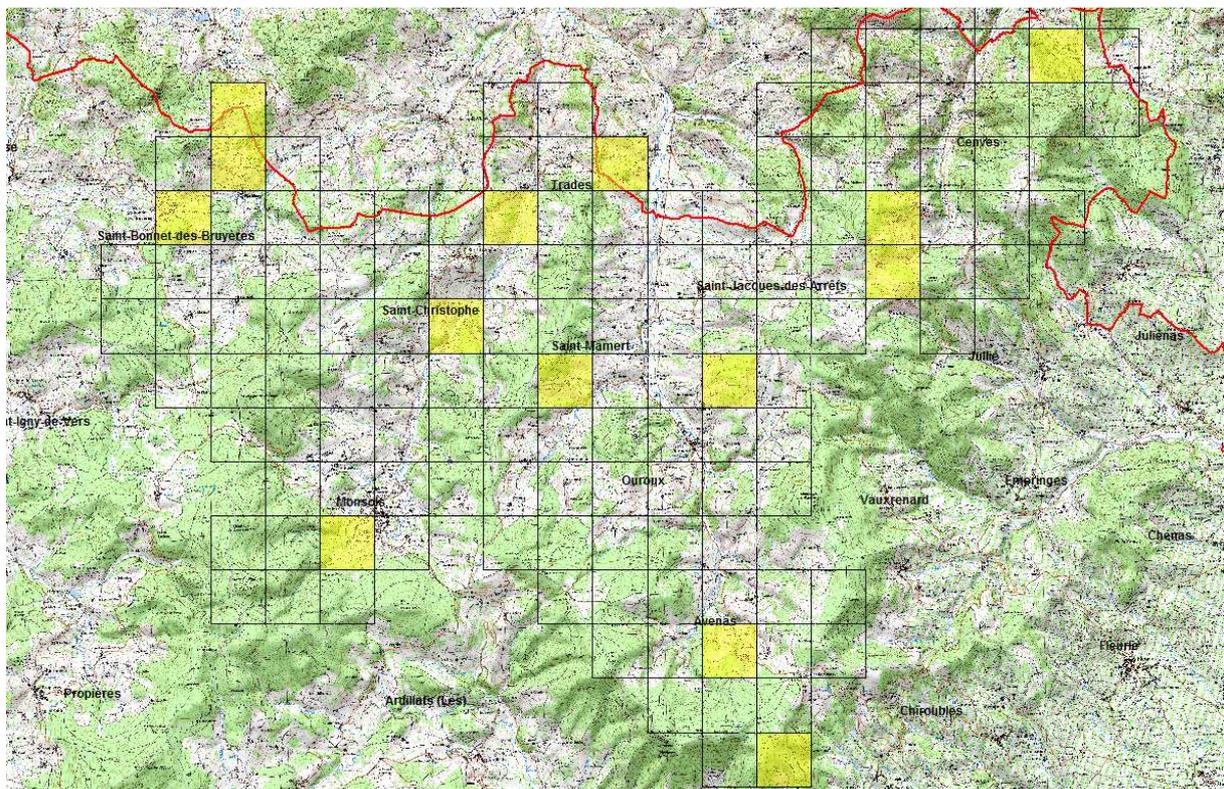
	Crapaud commun	Salamandre tachetée	Triton alpestre	Sonneur à ventre jaune	Grenouille rousse	Grenouille verte ind.	Alyte accoucheur	Triton palmé	Grenouille agile
Avenas	9	2	2	3		6	1	3	
Cenves	2	4	2	5		2	1	1	
Monsols	10	18	10	1	12	1	1	1	1
Ouroux	7	3	7	6	10	8	3	2	
Saint-Bonnet-des-Bruyères	2	1	3	5	1	4	5	2	
Saint-Christophe	1	1	1	1			1		
Saint-Jacques-des-Arrêts	1				1	1			
Saint-Mamert				2					
Trades			2	2		1	1		

Non seulement les espèces relativement communes (**Crapaud commun, Alyte, Salamandre**) sont bien représentées et largement réparties, mais deux espèces de **Tritons** ont été observées, l'une (l'Alpestre) étant présent sur la plupart des vallées de la zone d'étude. Il se reproduit notamment dans les mares qui parsèment les prairies pâturées. Les milieux alternant boisements et prairies avec mares lui sont, de fait, particulièrement favorables.



Présence connue du Triton alpestre

L'espèce la plus remarquable de ce peuplement d'Amphibiens est donc le **Sonneur à ventre jaune**. Il recherche, dans divers types de milieux, les points d'eau temporaires tels que flaques et ornières brièvement mis en eau, qui offriront à ses têtards des environnements sans prédateurs. La carte suivante montre une répartition assez large.



Présence connue du Sonneur à ventre jaune

Dans le Rhône, cette espèce est surtout présente en milieu forestier ou « péri-forestier » au-dessus de 500 mètres d'altitude. Sa répartition est assez bien connue grâce à de nombreuses recherches spécifiques. Les zones boisées du Haut-Beaujolais apparaissent comme le territoire le plus régulièrement occupé par ce crapaud, qui est également présent dans tous les monts de Tarare, et dans une moindre mesure autour des monts du Lyonnais, dans quelques secteurs du pays de Chamousset et dans le Pilat.

Les populations connues d'Amphibiens du bassin des Quatre Grosnes révèlent, comme celles de Reptiles, des milieux riches et variés qui offrent à ces espèces souvent en mauvais état de conservation de quoi répondre à leurs exigences écologiques. Toute une diversité d'espèces forestières et bocagères parvient à survivre, à diverses altitudes. Les communes les plus boisées apparaissent également comme les plus riches.

La prospection est toutefois inégalement répartie. Il conviendrait de rechercher davantage les Amphibiens dans les milieux prairiaux et bocagers des communes de l'ouest et du nord de la zone d'étude, aux paysages plus ouverts (Trades, Saint-Mamert, Saint-Jacques et Saint-Christophe) qui sont à la fois les plus pauvres en données d'Amphibiens et d'Oiseaux, ce qui révèle un biais de prospection.

Bilan général

Avec près de cent espèces d'oiseaux nicheurs connues dont quarante patrimoniales, neuf espèces de Reptiles et autant d'Amphibiens, en dépit d'un nombre de données parmi les plus faibles du département par rapport à la surface considérée, le « pays des Quatre Grosnes », territoire défini comme la part rhodanienne des bassins-versants de la Grosne et de la Petite Grosne, apparaît comme l'un des plus riches et des mieux préservés du département.

Le caractère très rural des paysages, dominés par la prairie pâturée et le bocage, avec un taux de boisement non négligeable, la présence de nombreux ruisseaux dans des environnements pauvres en polluants, expliquent cette richesse biologique, qui mêle espèces des milieux ouverts, semi-ouverts et forestiers, y compris les plus exigeants en termes de qualité écologique comme la Chouette de Tengmalm, le Cincle plongeur ou le Lézard des souches.

Ce potentiel est encore insuffisamment connu, en particulier dans le domaine des Reptiles qui n'ont pas été recherchés de manière systématique dans l'est de la zone d'étude, des Amphibiens et des Oiseaux pour lesquels les communes du nord et de l'ouest sont pauvres en données. Bien des découvertes sont encore possibles.